

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERRI TIZI OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES , COMMERCIALES ET
DES SCIENCES DE GESTION
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES



Les équipes de recherche :

- Entrepreneuriat, territoire et développement durable
- Processus entrepreneurial en Algérie : étude des phases Ante et Post création des entreprises dans le cadre des dispositifs institutionnels
- Villes et territoires, des espaces en transformation dans une économie en crise : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Organisent le
2^{ème} séminaire national sur l'entrepreneuriat et dynamique
territoriale

Thème : Le développement local en Algérie : Les territoires au
cœur des dynamiques économiques et sociales

Qui se tiendra à l'auditorium de Hasnaoua les 09 et 10
octobre 2019

ARGUMENTAIRE

Le développement local est au cœur des préoccupations des acteurs (économiques, politiques et sociaux), il est né d'une prise de conscience des populations et des pouvoirs publics sur leurs capacités à susciter des dynamiques différenciées, on voit ainsi, émerger un discours sur le développement local qui procède d'un nouveau regard sur la dynamique des flux économiques (B. Pecqueur, 2000). Il est inscrit dans un processus, de spécification et de diversification économique et sociale, son apparition dans les années 60 coïncide avec les premiers symptômes de la crise qui a affecté les pays industrialisés, C'est une réponse politique contestataire et anti-économiste à la théorisation excessive et totalitaire d'un interventionnisme étatique industriel et productiviste retrouvant les arguments forts du régionalisme (C. Lacour, S. Puissant, 1995, p 107). La valorisation des ressources

spécifiques et la coordination entre les acteurs (B. Pecqueur 2004) sont les sous-basements logiques de tout processus de développement local. Le développement local correspond à un cadre dans lequel cette économie à dimension humaine, est portée sur un territoire restreint ayant des capacités pour se développer, la solidarité territoriale est un moyen qui permet de mieux s'adapter aux contraintes de la globalisation. Ce territoire de taille réduite permet aux citoyens d'avoir des repères et d'être un acteur dans son développement économique et social. « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera le produit des effets de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté, un espace de solidarité active » (X. Greffe, 1984, p46). Pour B. Pecqueur (1989, p 18) : « le développement local est l'expression d'une solidarité d'individus désireux de mettre en valeur leurs ressources humaines, physiques et financières. Ces actions ont pour effet de permettre aux populations de satisfaire leurs besoins tout en exerçant un certain contrôle sur leur devenir... ni mode ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité de relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

Le territoire est le ciment du développement local

Le territoire revêt plusieurs définitions, une notion difficile à appréhender. Il est défini comme un morceau de la nation ou de la région avec une forme d'organisation et de coordination des acteurs inscrite dans l'espace et construite socialement. Pour A. Joyal le territoire doit être appréhendé comme le « corps » d'un organisme socioéconomique. Le rapport entre développement et territoire permet une multitude de modalités qui sont le résultat des synergies culturelles qui dépassent les seules relations marchandes entre les acteurs. L'analyse en terme de territoire montre que le développement se déploie à partir d'un système d'interrelations, de circulation d'informations, de production et de reproduction des valeurs. Les facteurs critiques du développement sont historiquement enracinés dans la réalité sociale locale et ne sont donc pas facilement transférables à d'autres espaces, cette analyse donne la chance aux territoires démunis de se développer. Ainsi on peut facilement déceler les possibilités voir l'intérêt de mettre en exergue les spécificités territoriales dans la perspective d'attractivité territoriale.

L'attractivité d'un territoire est assimilée à « la capacité d'un territoire à être choisi par un acteur comme zone de localisation (temporaire ou durable) pour tout ou partie de ses activités ; cette attractivité est une attractivité perçue qui n'implique que les personnes physiques, des individus, des ménages ou des équipes... » (GERARDIN et Poirot, 2010, P27). La notion d'attractivité territoriale ouvre une brèche sur les mécanismes et modalités permettant d'œuvrer dans la valorisation des ressources territoriales et d'offrir un cadre propice à l'exercice de l'activité économique par les acteurs locaux tout en attirant d'autres ; pour ce faire, les auteurs de l'économie territoriale ont forgé un concept susceptible de caractériser les efforts d'attractivité des territoires et associé à l'objectif de développement, il s'agit du marketing territorial, ce phénomène permet de renforcer le rayonnement du territoire en question tout dans une logique diversifiée d'acteurs permettant de nouvelles combinaisons

de ressources et des modes de valorisation innovant, cependant, cet exercice engendre des préoccupations en terme de gouvernance territoriale.

Le développement local en Algérie date des années 60. Les pouvoirs publics algériens ont montré leur intérêt à prendre en charge les régions et contrées affectées par la guerre de libération. Dès les premières années après l'indépendance la stratégie de l'Etat était axée sur la réparation des conséquences de la guerre (pauvreté, déséquilibre dans les infrastructures, populations sans habitat...). Les instruments de base mis en place sont : la planification centralisée qui s'étale sur la période allant de 1967 à 1980, les programmes spéciaux de développement et l'aménagement du territoire. Les moyens mobilisés sont des investissements publics structurants censés avoir un impact direct sur le développement local. Des programmes d'équipement local (pour les communes) étaient placés sous la responsabilité de la wilaya, ces derniers « apparaissent comme les outils les plus appropriés à un développement planifié, décentralisé et intégré des communes » (M. Ecrement, 1986, P166). Ces programmes ciblaient essentiellement les communes les plus pauvres dans le cadre des plans spéciaux, ils se sont généralisés par la suite avec la mise en place des plans communaux de développement. Ces plans ont pour objectif d'assurer la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population (J. Bellache, 2006).

Malgré les moyens mis en place pour la réalisation de ces plans, des résultats palpables ne se sont pas ressentis. M.Y. Ferfera (1996, P338) : « sans ressources propres, sans capacité d'études technico-économiques, sans moyens de réalisation, sans pouvoir de décision autonome, la commune n'a encore une fois aucune prise réelle sur le processus de planification qui demeure, même quand il concerne le développement local, du ressort strict des instances centrales et déconcentrées de l'Etat ». Ainsi, les PCD ont été mis en place et géré par l'Etat central, la collectivité locale en l'occurrence la commune n'a pas de pouvoir de décision et les spécificités locales sont occultées. La faiblesse de la fiscalité locale freine davantage la portée souhaitée d'une décentralisation s'inscrivant dans une logique de développement local.

Depuis l'indépendance, l'Etat s'est substitué aux acteurs locaux de développement (communes, entrepreneurs), il a agi dans une logique de contrôle des institutions pouvant contribuer à améliorer le niveau de vie des populations. La crise multidimensionnelle qu'a connue l'Algérie dans les années 90 a poussé l'Etat à remettre en cause le tout Etat et a ouvert l'économie et la société vers les autres acteurs du développement (secteur privé, mouvement associatif...). En effet, les PMI/PME privées sont appelées à jouer un rôle dans le développement local et les collectivités territoriales étaient censées animer le processus de développement, la loi 90-08 relative à la commune stipule dans son article 88 « la commune initie toute action et toute mesure de nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Dans les années 2000 avec l'embellie pétrolière, l'Etat a mis en place une série de programmes infra structureux et de dispositifs pour stimuler les investissements locaux.

L'observation des actions du développement local initié par les acteurs locaux à travers le territoire national, laisse croire qu'il y a une dynamique naissante dont l'objectif est de prendre leur sort en main par les populations locales. Les territoires sont mis en mouvement à

travers des actions des associations, des entrepreneurs, des collectivités territoriales... cette dynamique à sa base le territoire apporte une nouvelle démarche qui s'appuie sur l'implication de la population et la mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet de développement économique, social et culturel.

L'objet de ce colloque est de porter un regard critique sur le développement local en Algérie, en considérant les expériences de développement local vécues sur le territoire national et leurs spécificités locales et de s'interroger sur l'impact et le rôle des nouveaux acteurs du développement territorial (entreprises, mouvement associatif, territoire...). Le développement local en Algérie est porté par les institutions publiques à travers les instruments d'aménagement du territoire (dont les objectifs sont divers : fixer les populations sur place, équilibre régional) ainsi qu'un moyen de décentralisation du budget (PCD). Les pratiques observées dans certains territoires en Kabylie sont en rupture avec ce processus, elles montrent une mobilisation des populations locales autour de projets communs de développement. Ce colloque fait appel à des communications qui ont pour objet des textes sur les expériences de développement local vécues.

Bibliographie indicative

1. Joyal. A : le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté. Ed, IQRC.2002.
2. Peccqueur. B : le développement local. 2^{ème} édition revue et argumentée, ed Syros, 2000.
3. Ferguene. A : Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du sud. Ed, l'Harmattan, 2004.
4. Courlet. C : Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique. Ed, L'Harmattan, 2001.
5. Greffe. X : Le développement local. Ed de l'Aube, Datar, 2002.

Axe du colloque :

- Décentralisation et financement du développement local
- Environnement et développement local
- Innovation et développement des territoires.
- Économie sociale et solidaire et développement local
- Marketing territorial
- Intercommunalité et développement local
- Attractivité territoriale
- Empowerment communautaire
- Ressources territoriales.
- Entrepreneuriat et développement local

Présidente du séminaire : Dr AKNINE SOUIDI Rosa

Comité scientifique

Dr AKNINE Rosa	UMMTizi Ouzou
Dr AGHARMIOU Naima	UMMTizi Ouzou
Dr ABRIKA Belaid	UMMTizi Ouzou
Dr MOKRANE Ali	UMMTizi Ouzou
Pr SI MOHAMMED Djamal	UMMTizi Ouzou
Pr DOUMANE Said	UMMTizi Ouzou
Pr DAHMANI Mohamed	UMMTizi Ouzou
Dr AMNACHE Sabrina	UMMTizi Ouzou
Dr AIT TALEB Abdel Hamid	UMM Tizi Ouzou
Dr MOULAI Kamal	UMMTizi Ouzou
Dr KARA Rabah	UMMTizi Ouzou
Dr AMIAR Lila	UMMTizi Ouzou
Pr BELLAL Samir	UMM Tizi Ouzou
Dr CHENANE Arezki	UMMTizi Ouzou
Pr OUALIKENE Selim	UMM Tizi Ouzou
Pr BOUKRIF Moussa	UAM Béjaia
Dr AIT SIDHOUM Houria	UAM Béjaia
Pr BEN GRINA Mohamed Hamza	Université de Ouergla
Dr SYAGH Mohamed Ramzi	Université de Ouergla
Dr FERGUENE Améziane	Université de Grenoble
Dr ZEHNATI Ahcene	CREAD Alger
Pr AMAROUCHE Ahcene	Université de Bouira
Dr DJEMACI Brahim	Université de Boumerdes
Pr BOUNOUA Chaib	Université de Tlemcen
Pr BEN GUERNA Mohamed	CREAD Alger
Dr NEKMOUCHE Jugurtha	UMM Tizi Ouzou
Dr BENTALEB Aziz	Université Hassan II, Mohammedia, Maroc

Comité d'organisation

BERBAR Mouloud

GUEDECHE Khaled

RAHMOUNI Djamila

SMADI Amina

AOUDIA Fairouz

KARA Sonia

TALEB Kamir

KARA Aldjia Souad

KABENE Ahmed

HAMOUR Djamila

FERRAT Massilva

FERHATI Naima

KERBICHE Fatima

MOHAND SAID Ania Tinhinane

LOUNACI Djamila

OULD TALEB Ouramdane

BENALLAK Ameziane

BENMAKHLOUF Yasmina

HASSAINE MAHFOUDH

HARIRECHE Fatima

SALAH MANSOUR Salima

SI TAHAR Amira

SABOUN Lamia

SBIHI Sonia

Modalités de soumission

Les résumés de 600 mots rédigés en Time New roman police 12, exposant la problématique la méthodologie et quelques repères bibliographiques.

La communication ne doit pas dépasser 12 pages rédigées en time new roman police 12 interligne simple.

A envoyer à l'adresse : seminaire.devlocal2019@gmail.com

Les dates à retenir :

- Date de lancement de l'appel à communication : 15/03/2019
- Dates limite pour la réception des résumés : 15 avril 2019
- Réponse du comité d'organisation : 25 avril 2019
- Dates limites de réception des communications complètes : 20 juillet 2019
- Réponse du comité scientifique : 15 septembre 2019
- Tenu du colloque : 09 et 10 octobre 2019